

La réserve faunique de Bandia (Sénégal) : modèle ou contre-modèle pour l'Afrique de l'Ouest ?

Cédric VERMEULEN¹ / cvermeulen@ulg.ac.be

Située à environ 65 km de Dakar, sur la route de Mbour, la réserve faunique de Bandia (1500 ha) est inscrite dans la Forêt Classée de Bandia (12.000ha), dont elle occupe environ 12 %. Il s'agit de l'amodiation récente d'une partie d'un espace classé au profit de l'Etat dès 1933. Espace clôturé, cette réserve a pour principal objectif la valorisation commerciale de la faune par le tourisme de vision. Fondée en 1986, elle fonctionne principalement sur base d'investissements étrangers. Ses promoteurs affichent cependant aussi la volonté de contribuer à la « réintroduction des grands mammifères disparus parfois depuis des siècles » (www.reservedebandia.com) et s'enorgueillissent de la « régénération de la flore ». En réalité, sur 22 espèces introduites, seules 11 étaient originaires du Sénégal (Antoninova et al., 2004). La majeure partie des espèces visibles n'est donc pas originaire du Sénégal, comme l'indique le Tableau 1 (Vincke et al., 2005).

Décriée par certains, encensée comme exemple à suivre pour d'autres, Bandia accumule aspects positifs et négatifs. Le présent article cherche à faire le point sur le débat en cours.

Flore

Bandia est située dans la zone soudanienne nord, mais en bordure occidentale, où l'influence des alizés se fait sentir en hiver du fait de la proximité de

la mer et de la zone climatique sub-canarienne. Une longue saison sèche (d'octobre à juin) y est suivie d'une courte saison des pluies -dite hivernage- (de juillet à septembre). La température moyenne est de 26° (Hubert, 1977). Le même auteur décrit à cette époque la forêt de Bandia. Il y signale déjà de nombreux défrichements et note que seuls les sols cuirassés et les sols bruns eutrophes ne sont pas cultivés. On retrouvait alors une végétation de type « savane bois-armé » sur les cuirasses (c'est-à-dire un peuplement très dense d'arbustes épineux, formant des massifs impénétrables où les Mimosaceae sont dominantes : *Acacia mimos*, *Acacia seyal*, *Acacia albida*, *Acacia senegal*) associés à d'autres arbustes : *Combretum micranthum*, *Grevia bicolor*...) et une savane arborée et arbustive sur les sols eutrophes (caractérisée notamment par *Adansonia digitata*, *Celtis integrifolia*, *Tamarindus indica* etc...). Tous les témoignages s'accordent pour dire qu'entre cette période et aujourd'hui ces formations végétales avaient à leur tour régressé considérablement sous l'effet de la coupe du bois de chauffe et du surpâturage.

Aujourd'hui, du point de vue de la restauration de l'écosystème, la Réserve de Bandia est un incontestable succès. Dans cette partie du Sénégal où les espaces anthropisés constituent

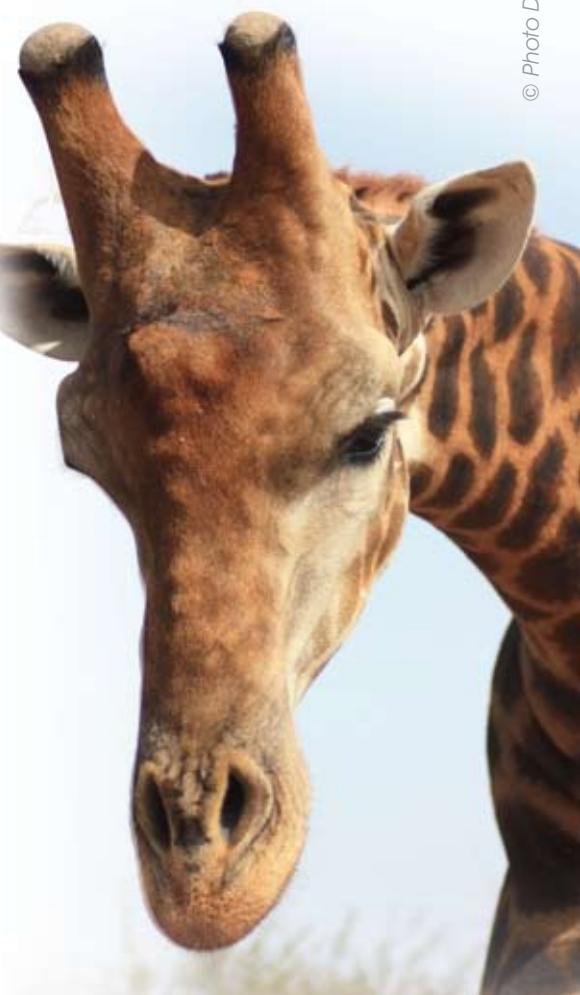


Tableau 1. Principaux grands mammifères observables à Bandia (Vincke et al., 2005)

Nom vernaculaire	Nom latin	Origine
Girafe	<i>Giraffa camelopardalis</i>	Afrique du Sud
Hippotrague	<i>Hippotragus equinus</i>	Sénégal (Parc National de Niokolo-Koba)
Buffle domestique	<i>Bubalus bubalis</i>	Asie
Élan du Cap	<i>Taurotragus oryx</i>	Afrique du Sud
Gemsbok	<i>Oryx gazella</i>	Afrique du Sud
Rhinocéros blanc	<i>Ceratotherium simum</i>	Afrique du Sud
Impala	<i>Aepyceros melampus</i>	Afrique du Sud
Élan de Derby	<i>Taurotragus derbianus derbianus</i>	Sénégal (Parc National de Niokolo-Koba)
Patas	<i>Erythrocebus patas</i>	Sénégal
Vervet	<i>Cercopithecus aethiops</i>	Sénégal
Grand Koudou	<i>Tragelaphus strepsiceros</i>	Afrique du Sud
Cobe de Buffon	<i>Kobus kob</i>	Sénégal (Parc National de Niokolo-Koba)
Cobe à croissant	<i>Kobus ellipsiprymnus</i>	Afrique du Sud
Phacochère	<i>Phacochoerus aethiopicus</i>	Sénégal

¹ ULG/Gembloux Agro-Bio-Tech, Unité de Gestion des Ressources forestières et des Milieux naturels, Laboratoire de Foresterie tropicale et subtropicale,, Passage des Déportés, 2 B-5030 Gembloux, Belgique

Le baobab, arbre emblématique du Sénégal

l'essentiel du paysage, le retour à des successions végétales naturelles ne peut que contribuer à la préservation d'espèces disparues des terroirs agricoles et des zones urbaines. Il est probable qu'elle constituera dans les années à venir un réservoir génétique intéressant pour de nombreux végétaux supérieurs. La réserve permet aussi de rappeler aux touristes, aux décideurs et aux populations locales à quoi ressemble un milieu soudanien qui n'est pas soumis aux pressions de l'agriculture et de l'élevage. Cette vocation de « témoin », bien qu'elle ne soit guère valorisée au cours des visites, est essentielle. La « petite côte » du Sénégal, succession de zones d'extension urbaine et de vastes parcs agroforestiers est en effet à ce point dénaturée qu'il est difficile d'imaginer à quoi elle ressemblait jadis.

Faune

La valorisation de la faune constitue à la fois la plus grande réussite et l'aspect le plus controversé de Bandia. La plus grande réussite car de nombreuses espèces ont pu y être acclimatées (originaires du Sénégal ou non) et certaines se reproduisent régulièrement (notamment autruche, girafe, impala ou buffle domestique pour les espèces exotiques). La réserve constitue donc une réserve génétique pour ces espèces. Bandia est cependant justement critiqué pour ces introductions d'animaux étrangers à la faune du Sénégal, initiative à visée purement commerciale qui tient plus de l'intérêt privé que de la contribution à

un quelconque programme de préservation. En outre, Bandia a défrayé la chronique lorsque des captures d'élands de Derby ont été réalisées à son profit au sein des derniers troupeaux connus de cette espèce au Sénégal, dans le Parc National du Niokolo-Koba (Antoninova et al. 2004). Les détracteurs de cette initiative défendaient l'idée selon laquelle il faut toujours tenter de protéger une espèce *in situ*, et déploraient que ces captures non seulement affaibliraient les effectifs encore

concerné également la faune sénégalaise (hippotragues, cobe de Buffon, phacochères, vervets, patas) et que la réserve contribue à la conservation des espèces animales non valorisées par le tourisme de vision, mais intimement liées à l'écosystème restauré. Sans parler du règne des insectes, l'avifaune et l'herpétofaune par exemple profitent incontestablement de la protection fournie par la clôture.

Enfin, signalons que la réserve de Bandia a conféré un nouveau statut à



Phacochère

en liberté, mais également dispenseraient les autorités d'accorder la priorité urgente nécessaire à la conservation du plus grand parc du pays. L'histoire leur donnera à la fois tort et raison, car si les effectifs des élands de Derby continuent de se maintenir à des niveaux stables mais alarmants au Niokolo-Koba (Howard et al. 2007) dans un parc toujours considéré comme globalement très menacé (RAPPAMPM, 2008), les individus capturés se sont aujourd'hui reproduits à Bandia (Antoninova et al. 2004). Pour d'autres aspects positifs, on notera avec intérêt que la reproduction

la faune au Sénégal : dans un pays où celle-ci est réputée appartenir à l'état, son achat, sa translocation, sa revente, sa reproduction, son maintien dans un espace clos l'ont de *facto* privatisée.

Tourisme

La fréquentation touristique importante (33.000 personnes annoncées en 2001, Vincke et al. 2005), liée à sa situation exceptionnelle (au cœur de la zone touristique sénégalaise) est une réussite indéniable si on considère la fréquentation globalement faible des réserves et parcs nationaux d'Afrique de l'Ouest.

L'éland du Cap, une espèce exotique au Sénégal



La réserve est devenue la coqueluche des tours-opérateurs, comme le confirme une simple recherche sur internet. Les visites, très conviviales, de l'ordre d'une heure, se font en véhicules spécialement aménagés accompagnés de guides compétents. La faune se contemple à portée de main et d'objectif, avec des distances de fuite très faibles. L'offre est donc particulièrement adaptée à un tourisme de masse aussi peu exigeant sur l'authenticité qu'il peut l'être sur la qualité de la vision. Les grandes faiblesses de cette visite sont d'une part la faible qualité de l'information dispensée (aucune explication scientifique disponible en dehors de la parole des guides) et d'autre part le mensonge par omission quant aux espèces exotiques (il n'est nulle part mentionné qu'elles ne sont pas représentatives de la faune sénégalaise, ce qui donne au visiteur lambda une vison totalement biaisée). Une autre critique formulée à l'endroit du tourisme à Bandia est la concurrence « déloyale » que la réserve constitue par rapport au Parc National du Niokolo Koba : en captant le flux des touristes de la petite côte dans un zoo à ciel ouvert, la réserve prive le plus grand parc national du pays d'une partie de ses recettes, ce qui accentue encore le désintérêt que l'Etat porte à ce dernier.

Populations locales

La mise en place d'une réserve clôturée présente un impact premier pour les populations locales à savoir la perte de l'accès à l'écosystème et à l'ensemble des services que ce dernier rend sous ces latitudes : zone agricole, source de bois de feu et de bois de construction, espace de collecte en période de soudure, espace de chasse et de pêche, espace de parcours ovin

et bovin, et espace symbolique et culturel. Même si dans une réserve classée ces activités sont réglementairement limitées et se bornent à des droits d'usage, la perte est considérable pour les villages dont une partie du territoire traditionnel devient soudain inaccessible. Ainsi, même si la clôture permet une restauration de l'écosystème, qui ne rendait sans doute plus qu'une très petite part de ces services, cette restauration ne profite pas aux systèmes de productions locaux. Il n'est donc pas étonnant que le principe même de la clôture ait rencontré une certaine hostilité que ne tempérait sans doute que la perspective des emplois locaux. De ce point de vue la réserve aurait largement tenu ses promesses. Selon nos informations, la réserve emploierait aujourd'hui 80 personnes dont 18 guides permanents et le reste en emplois saisonniers. Si on considère que la majorité des personnes employées sont issues des villages alentour, et que les emplois saisonniers monétarisent les intéressés en saison sèche (période d'inactivité agricole), la réserve remplit son rôle d'amélioration des conditions de vie locales. Par ailleurs, la réserve aurait contribué au développement local (maraîchage, adduction d'eau- Vincke et al. 2005). Cependant, ces avantages

ne concernent évidemment pas tous les ayants-droits de l'espace coutumier, qui subissent pourtant tous les prédateurs agricoles (singes et phacochères parviennent en effet à franchir les barrières). On peut dès lors regretter, ici comme ailleurs en Afrique de l'Ouest, que les populations qui cèdent leur espace coutumier ne bénéficient pas de façon systématique d'une rente compensatoire annuelle proportionnelle au nombre de km² cédés.

En guise de clôture provisoire

Très banale en Afrique de l'Est (voir l'encart sur le Rhinocéros blanc), la clôture de l'espace pour la conservation de la faune a fait une apparition spectaculaire en Afrique de l'Ouest avec la réserve de Bandia. Cette initiative constitue-t-elle un modèle à suivre pour les autres pays de la région ? La réponse est sans doute



Le vervet peut occasionner des dégâts aux cultures

© Photo D. Maekelbergh

L'autruche se reproduit certes à Bandia, mais sans espoir d'être un jour relâchée dans le pays.



© Photo D. Maekelbergh

en nuances. Non, dans la mesure où il s'agit d'un zoo à ciel ouvert, tourné vers un tourisme de masse attiré par des espèces qu'il ignore pour la plupart exotiques, et qui donne de la faune africaine une vision tronquée. Oui, si il s'agit de valoriser économiquement la faune nationale au profit partagé de l'Etat, du privé et des populations locales et de contribuer à la reconstitution de l'écosystème et la sauvegarde d'espèces très menacées. Le modèle idéal sera sans doute constitué d'un espace qui n'est clôturé que dans les seules zones densément peuplées. Une clôture négociée avec les populations locales, qui seront associées au conseil d'administration et percevront, en dehors des retombées liées à l'emploi, une rente pour l'espace concédé. Il n'en restera pas moins que les espaces clôturés sanctionnent une forme d'échec, celui de la cohabitation harmonieuse entre la faune et les hommes.

Bibliographie

Antoninova, M., Nezerkova, P., Vincke, X., Al-Ogoumrabe, N. (2004). Herd structure of the giant eland (*Traurotragus derbianus derbianus*) in the Bandia Reserve, Senegal. *Agricultura tropica and subtropica*, Vol 37 (1), pp 1-5.

Howard, P. Wangari, E. Rakotoariosa, N. (2007). *Mission de suivi réactif conjointe UNESCO/IUCN au Parc national du Niokolo-Koba, Sénégal*, Rapport de mission, IUCN, UNESCO, 18 p. + annexes.

Hubert, B. (1977). Ecologie des populations de rongeur de Bandia (Sénégal) en zone sahélio-soudanienne. *La terre et la vie*, Vol 31, pp 33-100.

RAPPAMPM (2008). *Evaluation de l'efficacité de la gestion des biens naturels du Patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest*. IUCN, 52 p.

Vincke, X., Hornick, J-L., Njikam, N.I., Leroy, P. (2005). Gestion de la faune sauvage au Sénégal : comparaison du Parc national du Niokolo Koba et de la Réserve privée de Bandia. *Annales de Médecine Vétérinaire*, vol 149, pp 232-237.

Le sauvetage du Rhinocéros blanc (*Ceratotherium simum*)



Second animal terrestre en taille et en poids après l'éléphant, le Rhinocéros blanc est la victime d'un braconnage à grande échelle, sa corne se vendant à prix d'or sur les marchés asiatiques (comme aphrodisiaque ou composant de médecines traditionnelles) ou au Yémen (pour la fabrication de dagues traditionnelles).

La sous-espèce *Ceratotherium simum simum* propre à l'Afrique du sud et australe était au bord de l'extinction au début de ce siècle (il en restait une vingtaine). Grâce aux efforts gigantesques des pouvoirs publics et des ranches privés, le Rhinocéros blanc du Sud a considérablement augmenté ses populations, frôlant les 20.000 têtes en 2010. En Afrique du Sud, près de 30 % des Rhinocéros se trouvent dans des ranches privés clôturés. Le taux d'accroissement annuel net de cette sous-espèce frôle les 7 %. Néanmoins la pression du braconnage s'accentue, avec des moyens modernes redoutables, en sorte que l'IUCN maintient pour le Rhinocéros blanc le statut d'espèce quasi-menacée dans sa Liste rouge.

La sous-espèce *Ceratotherium simum cottoni* qui vivait jadis dans les savanes s'étendant du Nord de la RDC au Soudan (et même jusqu'à la vallée du Nil dans l'antiquité) comptait près de 2.500 têtes en 1960. Les derniers représentants de cette sous-espèce se sont éteints récemment dans le Parc national de la Garamba, dans le Nord de la RDC.

Il reste 9 individus vivant en captivité dont 3 dans la réserve naturelle de San Diego (USA) et 6 dans le jardin zoologique de Duur Kralové (République Tchèque). Le Rhinocéros blanc du Nord se reproduit mal en captivité (une seule naissance en 2000). Par ailleurs, vu leur trop grande proximité génétique, les experts de l'IUCN ont estimé que les chances de sauvetage seraient meilleures en croisant les quelques individus restants de la sous-espèce du Nord avec des Rhinocéros blancs du Sud. Grâce à un don privé, 4 géniteurs (dont 2 femelles) ont été transférés début 2010 du jardin zoologique de Duur Kralové à l'aire de conservation d'Ol Pejeta au Kenya où ils bénéficieront d'un bon habitat et d'une sécurité élevée. Le croisement des deux sous-espèces s'effectuera normalement ou par insémination artificielle.

Si l'expérience réussit, on peut imaginer que les individus issus de ce croisement seront progressivement transférés en lieux sûrs dans des savanes de l'aire naturelle du Rhinocéros blanc du Nord.

Comme on le voit, la survie de ce grand mammifère africain reste fragile et dépend des mesures élaborées par l'Homme. En quelque sorte, sa survie passe par sa domestication.

W. DELVINGT

